

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 JUILLET 2021**

Nombre de Conseillers : 45  
En exercice : 45  
Présents : 29  
Pouvoirs : 11  
Votants : 40

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 01/07/2021

Le 8 juillet 2021, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

**Présents** : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Carole DEMANGE, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Brigitte KLEIN, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

**Absents excusés** : Cécile BAUDOUX (Pouvoir Marc PECHOUX), Emilie BERTHOLON (Pouvoir Stéphane BERTHOMIEU), Fabien BIHLER (Pouvoir Stéphane BERTHOMIEU), Jean-François CHANTELOUBE (Pouvoir Michèle NUGUET), Patrick CHARRONDIERE (Pouvoir Amina LEGHNIDER, absente), Anne-Marie DEGUEURCE, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY (Pouvoir Jacques CORMORECHE), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN), Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Vincent LAUTIER (Pouvoir Nathalie TISSERAND), Patrick NABETH (Pouvoir Yves DUMOULIN), Amina LEGHNIDER, Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN), David POMMIER (Pouvoir Michèle NUGUET),

**Secrétaire de séance** : Armand CHAUMONT.

**OBJET : FINANCES – Budget PRINCIPAL 2021 - Décision modificative n°2**

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président chargé des finances, présente la proposition de décision modificative n°2 du Budget PRINCIPAL 2021 qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement (dépenses et recettes) 5 000,00 €
- en section d'investissement (dépenses et recettes) 0,00 €

Cette décision modificative permet :

**En fonctionnement :**

- Suite au recrutement du conseiller numérique au sein de la CCDSV il est nécessaire de provisionner le chapitre 012 charges de personnel de 12 000€ (compte 64131) pour la période de septembre à décembre 2021 et de créditer le chapitre 74 de 5 000€ correspondant à la participation de l'Etat pour la même période.
- Provisionner le compte 65748 de 37 900€ afin de verser une subvention à la Recyclerie pour le projet ambassadeur du tri en insertion.

L'ensemble de ses écritures est équilibré par une diminution des dépenses imprévues en fonctionnement de – 44 900€

**En investissement :**

- Provisionner l'opération 116 Mobilités, pour financer les travaux du parking de co-voiturage à Massieux, pour un montant de 30 000€.

- Provisionner l'opération 2006 Déchèterie du Pardy – Frans pour financer des travaux de réaménagement de la Déchèterie et le gabarit d'entrée, pour un montant de 31 700€.

Ces opérations sont équilibrées par la diminution des crédits pour un montant équivalent au compte 020 dépenses imprévues en investissement.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 24/06/2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, décide à l'unanimité :

➤ **D'ADOPTER** la décision modificative n° 2 du Budget PRINCIPAL 2021 suivante :

				<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	
<b>D/R</b>	<b>n° chap</b>	<b>n° cpte</b>	<b>n°service</b>	<b>Libellés</b>	<b>modification de crédits</b>	<b>modification de crédits</b>	<b>Observations</b>
D	012	64131	0200	Personnel non titulaire - rémunération	12 000,00	0,00	Embauche conseiller numérique à compter du 1er septembre 2021 soit 1/3 de l'année
D	65	65748	8130	Subvention de fonctionnement aux associations	37 900,00		Subvention à la recyclerie - projet ambassadeurs du tri en insertion
R	74	74718	0200	Participation - subvention de l'Etat - autres		5 000,00	Acompte en 2021 subvention Etat (Caisse des dépôts) pour conseiller numérique - acompte de 20% de la subvention de 25 000€ de la première année, versé à l'embauche
D	022	022	01	Dépenses imprévues en fonctionnement	-44 900,00		
				<b>TOTAL</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	

					<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	
<b>D/R</b>	<b>n° op.</b>	<b>n° chap</b>	<b>n° cpte</b>	<b>n°service</b>	<b>Libellés</b>	<b>Modification de crédits</b>	<b>Modification de crédits</b>	<b>Observations</b>
D	116	23	2031	0200	Immobilisation en cours - opération mobilités Frais d'études	30 000,00		Provisionner les opérations 116 mobilité pour la construction d'un parking de covoiturage et 2006 pour les travaux d'aménagement de la déchèterie du Pardy à Frans.
D	2006	21	2128	8130	Autres agencements et aménagements de terrains - opération déchèterie du Pardy - Frans	31 700,00		
D		020	020	01	Dépenses imprévues en investissement	-61 700,00		
					<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **09 JUL. 2021** A Trévoux, le 08/07/2021  
 N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20210708-2021C133-FI  
 Affichage le :

**09 JUL. 2021**

Le Président,  
 Marc PECHOUX

